

**MESSAGE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO A LA 63<sup>e</sup>**  
**CONFERENCE GENERALE DE L'AIEA**

**Monsieur le Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique ;**

**Monsieur (Madame) le (la) Président (e) de la 63<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des Gouverneurs ;**

**Mesdames et Messieurs les Ministres;**

**Honorables Délégués ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Il y a de cela une année, du haut cette tribune, lors de la 62<sup>ème</sup> Conférence Générale, le Gouvernement congolais, par notre voix, réaffirmait l'engagement du Congo cher à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, de participer efficacement aux activités de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. En témoignent, non seulement notre présence aux présentes assises, mais aussi et surtout, notre participation à de nombreux événements programmés par la 63<sup>ème</sup> Conférence générale.

En effet, de la Conférence ministérielle de novembre 2018 jusqu'à ce jour, en passant par les diverses réunions et par de nombreux ateliers de formation des Points Focaux sectoriels et des coordonnateurs des projets, tels AFRA et RASIMS, des délégations congolaises y ont effectivement pris part activement.

A cet instant, il nous est impérieux de féliciter le Bureau de la 63<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence Générale, et en particulier son (ou sa) Président(e), pour leur brillante élection.

**Monsieur (Madame) le (la) Président (e),**

La République du Congo réaffirme son engagement pour la promotion de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, obéissant aux normes de garanties, de sécurité, de sûreté nucléaires et radiologiques, selon les standards de l'Agence.

C'est dans ce cadre précis supra mentionné que mon pays, la République du Congo, a entrepris depuis fin 2018, une campagne nationale d'inventaire des sources de rayonnements ionisants ainsi que des déchets radioactifs sur toute l'étendue du territoire national.

Il convient également de relever que cet inventaire national, unique en son genre, commence à doter la République du Congo, d'un fichier national fiable de sources de rayonnements ionisants ainsi que des déchets radioactifs.

De plus, je vous réaffirme de l'engagement ferme de notre pays à œuvrer pour l'instauration de l'Autorité congolaise de sûreté nucléaire et radiologique. Celle-ci contribuera à lutter efficacement contre le trafic illicite des sources radioactives et des matières nucléaires et à renforcer la protection des travailleurs, du public et de l'environnement contre les effets néfastes des rayonnements ionisants.

**Monsieur (Madame) le (la) Président (e),**

La République du Congo a été honorée en 2019 par d'importantes activités d'assistance, d'encadrement technique, et de sensibilisation, déployées par l'Agence, surtout auprès des Parlementaires, des dirigeants du secteur privé sur le concept de « l'atome pour la paix ».

Par ailleurs, je tiens à rassurer la Conférence Générale que le Parlement congolais est en voie de ratification des conventions annoncées à la 62<sup>ème</sup> session de la conférence générale de l'AIEA.

Après l'éligibilité retrouvée de la République du Congo au Programme de Coopération Technique de l'Agence et son admission au premier cycle 20182019, Elle se réjouit de compter parmi les Etats membres inscrits au second cycle 2020-2021, avec trois (3) nouveaux projets de coopération technique sur :

- la surveillance de la pollution ;
- la surveillance des maladies tropicales négligées ;
- le traitement des cancers.

Le Gouvernement tient particulièrement à confirmer son engagement à faire aboutir les projets en cours et que nous espérons obtenir du Département de la Coopération technique de l'Agence, la poursuite de ces projets au cours des prochains cycles du Programme de Coopération Technique.

Outre, la coopération technique avec l'Agence, la République du Congo développe dans le même esprit avec d'autres organismes d'Etats membres de l'AIEA, des coopérations sur l'utilisation des technologies nucléaires à des fins pacifiques.

Qu'il me soit permis à cette conférence générale, d'exprimer notre reconnaissance à :

1. la Commission de la Règlementation Nucléaire des Etats Unis d'Amérique, pour son appui technique et financier apporté à notre pays dans la formation des cadres au respect du système de garanti de l'AIEA, à l'utilisation du logiciel ARIS ainsi que la gestion des données des sources radioactives inventoriées au niveau national;

2. la Corporation d'Etat de l'Energie Atomique, en sigle ROSATOM de la Fédération de Russie, avec laquelle les relations de partenariat pour une coopération technique sont en cours de mise en œuvre, ceci en considération de l'accord signé le 23 mai 2019 à Moscou, sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

### **Mesdames et Messieurs**

Je ne saurais terminer mon propos sans rassurer le Directeur Général de l'Agence de l'engagement du Gouvernement de la République du Congo dans la gestion du Programme de la Coopération Technique.

Enfin, la République du Congo souhaite plein succès à la 63ème Session de la Conférence Générale de l'Agence.

Je vous remercie.

**Martin Parfait Aimé COUSSOUD-MAVOUNGOU**  
**Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation**  
**Technologique de la République du Congo.**